

ASSOCIATION FRÉNEYTIQUE

L'ECOLE

38142 LE FRENEY D'OISANS

## COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSOCIATION FRÉNEYTIQUE

LUNDI 28 JANVIER 2019

**Présents** : Agnès et Lionel Albertino, Jean-François Bert, Nicole Berthaud Ledda, Marielle et Gilles Dodos, Brigitte Monnet, Véronique Pellorce, Daniel Ribot, Denise Ribot, Andrée Sagnes ;

**Excusés** : Cyrille Anxionnaz, Claudine Chabert, Stéphanie Pinatel, Gilles Roche ;

Le lundi vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, à 19h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire. Le président Lionel Albertino ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

1. Rapport financier ;
2. Bilan 2018 ;
3. Projets ;

### 1. **Approbation des comptes** associatifs à l'unanimité des présents :

Changement de domiciliation du compte bancaire. Fermeture du compte CCP, ouverture du compte Crédit Agricole. Attente de la carte bancaire pour effectuer les modifications de prélèvements enregistrés et terminer les formalités avec La Poste.

### 2. **Bilan de l'année 2018** :

- **Les meilleures ventes** concernent les « Contes et Légendes de l'Oisans », et « Le Chambon dans l'ombre d'un géant », puis « Un si pur souvenir », et « L'école engloutie ».

Actuellement, Fréneytique n'a plus de stocks suffisants pour vendre sur les diverses manifestations.

- **Les rapprochements associatifs** se maintiennent avec Coutumes et Traditions de l'Oisans, et s'engagent avec Envergures Alpines (Photos de Cathy Ribot).
- **Les manifestations de 2018 ont remportées un vif succès**, en particulier, les conférences sur le Chambon au Musée Chazal Lento, puis à la base nautique.

### 3. **Projets pour l'année à venir** :

- ✓ **Réimpression du livre du Chambon** :

**Le partenariat avec Campenon Bernard** repose sur des promesses verbales d'achat de 100 livres.

Le prix approximatif pour une réimpression avoisine les 4 500 € pour 500 exemplaires, l'unité reviendrait à 9.40 €, avec un délai de quatre semaines. **Il serait question que la société commande jusqu'à 400 ouvrages.**

Les présents votent oui pour la réimpression à 8 sur 10 voix.

- ✓ **Réimpression du livre « Légendes choisies du Pays d'Oisans**, en tirage numérique, au prix de 760 € pour les 200 exemplaires.

Les présents valident à l'unanimité.

- ✓ **Achat par l'association du livre Fredet** (20 ouvrages : 540,36 € HT, 570,08€ TTC). Les ouvrages seront revendus par Fréneytique au tarif préférentiel de 28,50 € pour les adhérents. C'est légitime, compte tenu des documents fournis par la famille lors de la conception du livre du Chambon.
- ✓ **Renouvellement de l'abonnement aux archives de presse** : 180 €

C'est notre fond documentaire de recherche.

- ✓ **Projet d'édition du livre « Cent histoires extraordinaires en Oisans »** validé par les membres présents.

L'ouvrage comportera 400 pages, format A5, budget 3000 €, tirage à 500 exemplaires (à confirmer).

- ✓ **Soirée dépannage** avec intervention d'un professionnel Patrick Jullian (rémunération associative ou avec quote-part). Tarif de l'intervention : 70€

Les adhérents approuvent l'idée. D'ici là, lister les difficultés et questions diverses pour animer la séance qui aura lieu au printemps.

- ✓ **Nouveau rapprochement associatif :**

En mars, mise en place d'un partenariat avec les organisateurs d'une exposition itinérante - cartographie et histoire qui présentera des cartes géantes sur chaque village datant de 1623 à 1815.

- ✓ **Point sur les soirées Fréneytique :**

Aucune remarque particulière formulée.

- ✓ **Autres projets :**

- Soirée autour du Chambon en été :

Proposer à un public local et estival une soirée qui présenterait les films de Pathé et des échanges sur le sujet. Il est question d'intégrer cette soirée dans le cadre des Randonnées Musicales à Mizoën.

- A plus moyen terme, Lionel propose de créer un prix des Editions Fréneytique, qui permettrait à une personne de publier ses travaux, dans la mesure où le contexte est l'Oisans. Cela implique de récupérer une quote-part de livres qui seraient vendus par notre association.

#### 4. Cotisations :

Maintien de la cotisation à 10 € pour l'année.

#### 5. Reconduction du bureau par les membres présents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Agnès Albertino  
Secrétaire

Lionel Albertino  
Président de l'Association

